

[Texte]

Mrs. Killens: The Minister said a good drug shopper can save a lot of money by shopping around. My little old sick lady does not have the means to shop around.

The other remark is that I have here press clippings, one dated December 9, in which the Premier of Newfoundland, Brian Peckford, says he opposes amendments to the Patent Act; and another one from December 11, where you have Health Minister Larry Desjardins and Consumer and Corporate Affairs Minister Al Mackling, from Manitoba, also opposing the changes. During the Premiers' conference in Vancouver the P.E.I. Premier opposed it, Ontario opposed it, Nova Scotia opposed it. They all think the bill goes too far.

I believe, Mr. Minister, if the bill were closer to the Eastman recommendations, a lot of these Premiers would be more inclined to agree with the bill. I hope this committee takes the time to have them come in as witnesses when we choose a list of witnesses.

Now my question. I am sure the Minister is aware of the problem Revenue Canada has with transfer pricing in the pharmaceutical industry. I am sure also that the Minister is aware that Revenue Canada currently has many investigations under way against multinational drug companies for transfer pricing. There are a lot of court cases—there have been successful prosecutions. For example, Hoffmann-La Roche were charged for tax evasion in the Diazepam-Valium case, and the Merck-Frosst case is before the courts right now.

• 1715

The multinationals own the fine chemical companies in Puerto Rico. They own it themselves. They can put any price tag on fine chemicals. They sometimes charge themselves exorbitant prices and declare it as a cost. As a result, money goes out of Canada tax-free.

If, as proposed in the June bill, the multinational drug companies had been forced to manufacture their fine chemicals in Canada, we would be in a position to establish a Canadian market price for those products and put an end to transfer pricing.

Will not this flagrant form of price abuse continue with the November 7th changes to the June bill? Is it not the reason why the multinationals put pressure on you, Mr. Minister—do not say that Mr. Stetler from PMAC did not put pressure on you. He said on television that they are happier with the November bill than the June bill on this issue of fine chemicals. The question is about price transfer.

Mr. Andre: Transfer pricing.

[Traduction]

Mme Killens: D'après le ministre, les personnes qui prennent le temps de chercher peuvent obtenir leurs médicaments à moindre prix. Mais les pauvres petites vieilles dames ne peuvent pas se permettre de faire le tour des pharmacies.

J'ai ici quelques articles intéressants sur la question. J'en ai un ici du 9 décembre selon lequel le premier ministre de Terre-Neuve, M. Brian Peckford, s'opposerait à la modification de la Loi sur les brevets. J'en ai un autre du 11 décembre qui dit que Larry Desjardins, ministre de la Santé, et Al Mackling, ministre de la Consommation et des Corporations du Manitoba s'opposent également à tout changement. En outre, les représentants de l'Île-du-Prince-Édouard, de l'Ontario et de la Nouvelle-Écosse se sont également prononcés contre ces mesures lors de la Conférence des premiers ministres tenue dernièrement à Vancouver.

J'ai l'impression, monsieur le ministre, que ces premiers ministres seraient beaucoup plus enclins à se prononcer en faveur de ce projet de loi si ses dispositions se rapprochaient un peu plus des recommandations de la Commission Eastman. J'espère que le comité les inclura dans sa liste de témoins éventuels.

Voici ma question. Le ministre doit sans aucun doute être au courant du problème que la politique de transfert des prix utilisée dans l'industrie pharmaceutique a créé des problèmes pour Revenu Canada. Le ministre sait sans doute aussi que le ministère du Revenu mène actuellement plusieurs enquêtes contre des compagnies pharmaceutiques multinationales soupçonnées de pratiquer des prix de transfert. Il y a eu quantité de poursuites en justice qui ont abouti. Par exemple, Hoffmann-La Roche a été condamnée pour évasion fiscale dans l'affaire Diazepam-Valium et le procès Merck-Frosst est en cour.

Les compagnies multinationales sont propriétaires des usines de produits chimiques fins de Porto-Rico. Elles sont les propriétaires. Elles peuvent facturer le prix qu'elles veulent. Elles se facturent parfois des prix exorbitants, qu'elles déclarent ensuite comme frais. Elles peuvent ainsi faire sortir de l'argent du Canada et le mettre à l'abri de l'impôt.

Si, ainsi que le faisait le projet de loi de juin, les compagnies pharmaceutiques multinationales étaient contraintes à fabriquer leurs produits chimiques fins au Canada, nous pourrions déterminer un prix canadien pour ces produits et mettre fin à des pratiques de transfert.

Est-ce que les modifications du 7 novembre apportées au projet de loi de juin ne vont pas permettre à ces compagnies de continuer à pratiquer ces abus flagrants? N'est-ce pas la raison pour laquelle les compagnies multinationales ont fait pression sur vous, monsieur le ministre—et ne dites pas que M. Stetler, de l'Association canadienne des fabricants pharmaceutiques n'a pas exercé de pression sur vous. Il a dit à la télévision qu'il préfère le projet de loi de novembre à celui de juin, en ce qui concerne les produits chimiques fins. La question intéresse le transfert de prix.

M. Andre: Les prix de transfert.